

MALGRÉ les propos rassurants de Cofiroute, concessionnaire de l'autoroute A 10, le projet d'agrandissement de l'aire de Limours-Janvry provoque la colère des riverains et des élus locaux. Si ce projet aboutit, il entraînera la création d'un parking de 22 hectares répartis de part et d'autre de la A 10. Cet équipement pourrait accueillir quelque 600 poids lourds supplémentaires, soit plus de trois fois sa capacité actuelle, et serait installé à moins de 300 mètres de l'hôpital de Bligny.

« Le projet sera mené dans la plus grande transparence »

Les riverains de la A 10 ont commencé à s'organiser avec un projet d'association, la Sera (Sauvegarde de l'environnement des riverains de l'autoroute). Une soixantaine de personnes ont participé, mercredi dernier, au lancement d'un appel à la population. « Notre objectif est l'abandon pur et simple du projet d'extension. Nous avons déjà le bruit des avions, du TGV et de l'autoroute,

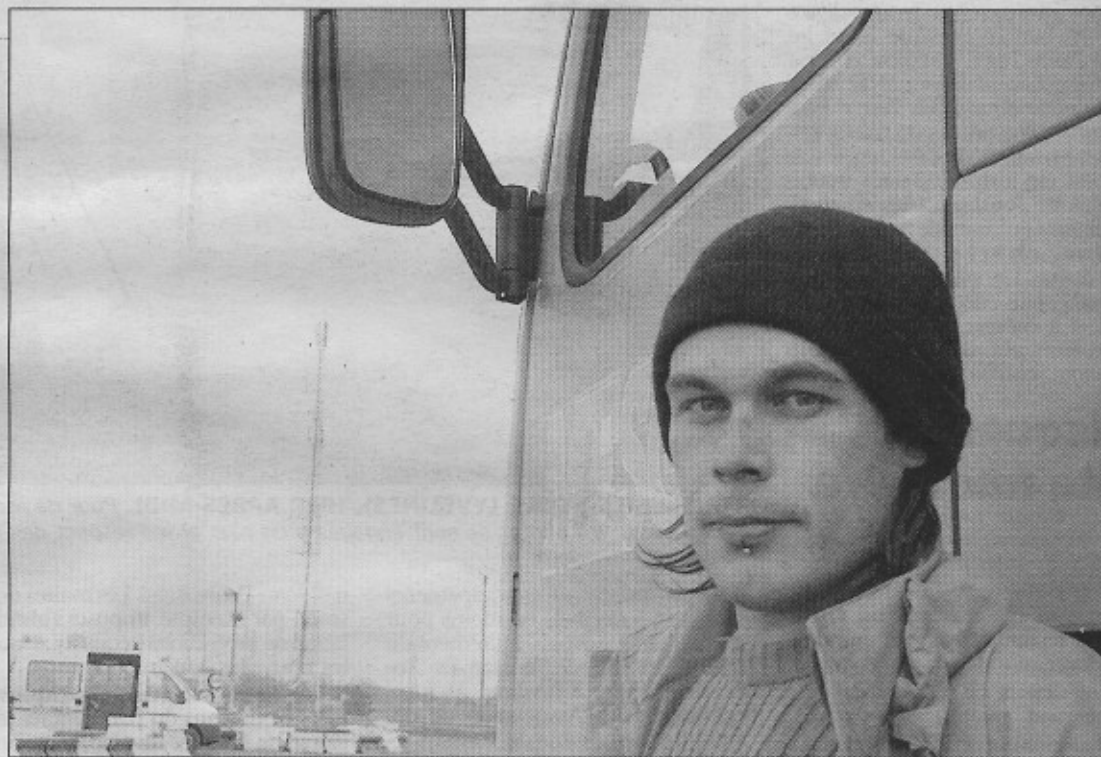
trop c'est trop ! Nous vivons dans une zone théoriquement protégée », martèle Stéphane, de la Sera.

Jeudi dernier, les treize villes de la communauté de communes du pays de Limours (CCPL), présidée par le maire de Janvry, Christian Schoettl, ont condamné à l'unanimité le projet de Cofiroute en assemblée générale. Cosignataire des cour-

riers de protestation que vient d'envoyer la députée UMP Nathalie Kosciusko-Morizet au ministre des Transports et à Cofiroute, Christian Schoettl se félicite de la mobilisation tous azimuts. « Je pense que notre réaction collective et musclée peut jouer en notre faveur ! » Chez Cofiroute, on se montre visiblement désireux de calmer le jeu : « Les accusa-

tions de Madame Kosciusko-Morizet et de Monsieur Schoettl sont injustifiées et excessives. L'extension de l'aire de Limours est juste une piste parmi d'autres pour améliorer nos services. Si on en arrive au stade du projet, il sera mené dans la concertation et la plus grande transparence ! »

OLIVIER BUREAU



LE TEMOIN DU JOUR

« Les aires d'autoroute sont toutes saturées »

DAVID, 26 ans, routier originaire de Brest (Finistère)

SAMEDI, David s'est arrêté pour la première fois sur l'aire de Janvry-Limours sur l'autoroute A 10. Ce routier de 26 ans ne parcourt les routes de France et de Navarre que depuis un an, mais il a déjà eu le temps de dresser un sombre constat sur le nombre de places de stationnement réservées aux poids lourds le long des voies

rapides. « On n'en a jamais assez, proteste-t-il. La nuit, c'est quasiment mission impossible : les aires sont toutes saturées, surtout sur les grands axes aux alentours de Paris. » Du coup, David voit d'un très bon œil le projet de Cofiroute de créer un immense parking sur l'aire de Limours. « Lorsqu'on a fini nos quatre heures et demi de

conduite, on est obligé de s'arrêter, explique le routier originaire de Brest, dans le Finistère. Résultat, je suis parfois obligé de me garer n'importe comment. Mais je n'ai pas le choix : quand on fait des heures sup pour trouver des places plus loin, on peut être puni par des amendes ou des points en moins sur notre permis. » **G.P.**

CLES

■ **84 000.** C'est le nombre total de véhicules (toutes catégories confondues) qui empruntent, chaque jour et dans les deux sens, le tronçon de la A 10 entre Paris et le péage de Saint-Amoult (Yvelines).

■ **10 000.** C'est en moyenne le nombre de poids lourds, 5 100 dans le sens province-Paris et 4 900 en direction de la province.

■ **176.** C'est le nombre de places actuellement disponibles pour les poids lourds sur l'aire de Limours — 80 vers Paris et 96 vers la province.

■ **500 à 600.** Selon les élus c'est, à terme, le nombre de places supplémentaires prévues par Cofiroute.

Les tarifs de péage en accusation

LA POLÉMIQUE sur le projet d'extension du parking pour camions de Limours-Janvry (*lire ci-contre*) n'est pas le seul motif de discorde entre les élus, les riverains et la société Cofiroute. Les tarifs trop élevés au péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines sont en effet accusés de provoquer un engorgement du réseau secondaire. François Pelletant, conseiller général (non-inscrit) du canton de Monthléry, vient d'ailleurs de demander une audience au ministre des Transports.

Selon les élus des communes riveraines de la RN 20, de nombreux automobilistes et surtout des chauffeurs de poids lourds remontant vers le nord préfèrent sortir à Allainville (Yvelines), soit douze kilomètres en amont de Saint-Arnoult. Ils empruntent ensuite les petites routes, puis la RN 20 et rejoignent le nord de la région parisienne via la Francilienne puis la A 86. L'économie réalisée en sortant à Allainville a de quoi séduire les routiers : un chauffeur parti d'Orléans paye 10,39 € contre 18,20 € s'il va jusqu'à Saint-Arnoult.

Du côté des habitants du secteur de Dourdan, « nombre d'entre eux renoncent à emprunter la A 10 pour aller vers Paris, assure Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de la circonscription. Le trajet leur coûte 1,5 euro. Tous les jours, ça commence à devenir cher ! Si Cofiroute ne baisse pas ses tarifs de péage, il faudra trouver une solution ! » Chez Cofiroute, on affirme que « le ministère des Transports a suggéré que les collectivités territoriales nous contactent afin de négocier des aménagements tarifaires avec des formules comme des abonnements. Nous sommes ouverts à toute proposition ». **O.B.**